



La Commune



La CFDT, branche "salariés" du MEDEF ?

La CFDT est en phase d'achever son intégration au pouvoir de l'État. Pour ne parler que du quinquennat de Hollande, le syndicat est un des principaux appuis de la politique de Hollande, de Valls et du MEDEF auprès des salariés et a participé à toutes les régressions sociales, toutes les attaques contre les salaires, les retraites, le Code du travail, a couvert toutes les fermetures d'entreprises et tous les plans de licenciements. Son secrétaire général, Laurent Berger, se comporte même en véritable VRP de Hollande-Valls-Macron-Gattaz.

L'alliance entre le gouvernement, le patronat et la CFDT, était officiellement scellée dès janvier 2013. C'était l'ANI (accord national interprofessionnel) que la CFDT signe avec le MEDEF afin d'accroître la « flexibilité du travail » et favoriser la compétitivité des entreprises. Pour rappel, les fameux accords de compétitivité-emploi sont consacrés par l'ANI et permettent aux patrons de négocier la solution locale la plus adaptée pour faire baisser le coût horaire du travail. L'ANI c'est aussi des licenciements facilités, avec des délais de recours raccourcis ou amputés pour les salariés, mais également des plans de mobilité interne imposée. La CFDT est fidèle au poste : toujours aux côtés du patronat pour l'aider à maintenir son taux de profit.

Les bouchées doubles

Mais depuis septembre 2015, le bon élève de Valls et Gattaz met les bouchées doubles. Le bilan des trahisons infligées aux salariés, que la CFDT est censée « représenter », est impressionnant.

Cela commence le 2 septembre 2015, Laurent Berger déclare au Monde : « Le code du travail est illisible ». En bon collaborateur de Valls et Macron, il prépare les esprits et le terrain de la réforme à venir.

Et le syndicat de mettre les mains dans le cambouis des plus crapuleuses mesures anti-ouvrières, signataire des pires accords :

- en pleine annonce d'un plan de 2 900 licenciements à Air France, Laurent Berger - en bon chien garde de Valls et du PDG Alexandre de Juniac - accable les représentants de salariés à deux reprises : début octobre, il attaque le Syndicat national des Pilotes de Ligne qui ne défendrait pas l'intérêt des salariés (« c'est un syndicalisme corporatiste ») ; puis le 5 octobre, il condamne sans réserve les syndicalistes qui ont investi le comité central d'entreprise (« cela ne représente pas le syndicalisme »). Le seul syndicalisme responsable est celui qui s'adapte au capitalisme.

- le 16 octobre, la CFDT signe avec le MEDEF l'accord sur les retraites complémentaires Agirc et Arrco : sous prétexte du déséquilibre financier de ces caisses de retraite, l'âge de la retraite passe de fait de 62 à 63 ans et le montant des pensions est revu à la baisse ! Gattaz est aux anges et rend hommage à ces courageux représentants des salariés : « Ils ont joué un rôle très important et ont été responsables ».

- le 27 octobre 2015, alors qu'elle ne représente que 18% du personnel de l'AP-HP, la CFDT signe seule un accord avec Martin Hirsch qui aboutit à la perte pour les salariés de 3 jours de RTT (dont une journée accordée jusque là aux mères de famille) et à une flexibilité accrue du travail (horaires changeants ; retour des journées de 12h le week-end...). La responsable de la CFDT de l'AP-HP assume la régression sociale qui permet à la direction d'économiser environ 1 000 postes : « *Cet accord représente une perte d'avantages sociaux, c'est vrai, mais sommes-nous dans une société qui évolue positivement ? L'AP-HP n'échappe pas à cette réalité.* ». Surtout s'adapter et courber l'échine devant les « réformes » dont ont besoin les capitalistes !

L'état d'urgence« légitime »...

Mais le pire était à venir. Suite aux ignobles attentats du 13 novembre, Hollande a instauré l'état d'urgence et l'a fait prorogé par le Parlement jusqu'au 26 février 2016. Il se traduit concrètement pour le mouvement syndical et revendicatif par une interdiction de manifester. Or, loin de s'inquiéter des conséquences désastreuses de l'état d'urgence sur la démocratie et de

son impact mortifère sur la lutte des classes, Laurent Berger déclare le 23 novembre 2015 : « *l'unité et la responsabilité de chacun s'imposent plus que jamais. Nous devons être lucides sur la gravité des menaces qui pèsent sur nous et sur notre façon de vivre. Oui, l'état d'urgence qui a été décrété est légitime. Cela ne met pas un frein à l'action syndicale [...] Il faut renforcer la sécurité des personnes. Ce n'est pas un gros mot, c'est une attente des citoyens. Il faut lutter contre l'idéologie totalitaire de Daech, mais aussi construire du lien social.* »

Décidément la CFDT joue parfaitement son rôle : partie intégrante de l'État, chargée de réprimer la classe ouvrière, elle est de tous les refrains que celui-ci lui demande d'entonner, comme ce petit couplet sur l'union sacrée qui nous ramène en 1914 et au ralliement des syndicats d'alors pour la guerre.

Isabelle Foucher,
30 novembre 2015

Modifié le lundi 07 décembre 2015

Voir aussi



La Commune n° 101

lundi 07 décembre 2015

Sommaire : • Editorial : Unité nationale et état d'urgence contre les travailleurs • Chronique d'une chute de régime : Vers un front « national » • Appel des 333 • Dossier du mois : L'état d'Urgence et la Guerre au Moyen orient • Amendement Ayrault sur la CSG et la prime d'activité • La CFDT, branche "salariés" du MEDEF ? • Argentine : Pour être une alternative,... >>

Figure dans les rubriques | Journal mensuel
